



AMICALE DES RETRAITES DE BURES

Association n°3516 déclarée sous la loi 1901 - Siège Social : Mairie de Bures sur Yvette (91440)

Permanences Lundi et jeudi de 14h à 16h30 au Foyer G. Nicklès
tél 01 69 29 93 67 - Site Internet : retraitesdebures.fr

PROCES VERBAL DE LA 36 EME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JANVIER 2018

1. Accueil de bienvenue de la Présidente et ouverture de l'Assemblée Générale :

La Présidente remercie de leur présence: Monsieur Jean François Vigier Maire et Président d'honneur de l'Amicale, Madame Emmanuelle Gilbert Maire adjointe déléguée aux solidarités et Monsieur Joël Robichon, Conseiller Municipal délégué aux Seniors et aux Anciens Combattants.

Elle nous informe que le nombre d'adhérents inscrits et à jour de leurs cotisations est de 291. 104 adhérents sont présents dans la salle et 73 sont représentés, soit un total de 177 participants.

La Présidente déclare ouverte la **36^{ème} Assemblée Générale** de notre Amicale.

Madame Suzanne Besnard déclare animer avec beaucoup de plaisir cette 36^{ème} Assemblée Générale, en présence des nombreux participants, preuve de la confiance et de l'intérêt porté à notre Amicale.

La Présidente a une pensée particulière pour les Amicalistes qui n'ont pas pu assister à notre assemblée pour des raisons de santé et leur souhaite un bon rétablissement.

Elle rend hommage aux amis actifs ou anciens adhérents qui sont décédés cette année et pour lesquels nous garderons un souvenir ému.

Rappelle à M. le Maire l'utilité de notre Amicale au sein du tissu associatif de la ville, tout en le remerciant très chaleureusement de l'aide financière de la commune et de celle du département, souligne l'équilibre entre les adhérents arrivants et partants. Ce nombre est en constante évolution et prouve la belle vitalité de notre ville. Toutefois le challenge sera encore plus important pour notre association avec l'arrivée de nouveaux habitants.

Monsieur le Maire remercie Mme Emmanuelle Gilbert et M. Joël Robichon de leur présence. IL confirme l'impact de notre association dans sa ville auprès des citoyens, et des liens que nous créons.

Nous sommes informés qu'à l'horizon 2018 s'effectuera la livraison de l'îlot Mairie entre février et mai 2018, avec l'arrivée de 600 nouveaux habitants au centre ville comportant 180 logements. Une maison médicale communale et divers commerces ouvriront avec un parking public de 125 places.

M. le Maire nous informe des différents travaux en cours sur la commune et qu'il n'augmentera pas la fiscalité locale. Notre subvention annuelle sera maintenue.

La fin des travaux de la Grande Maison est prévue au cours du 2^{ème} semestre 2018, un parcours santé et un boulodrome seront aménagés dans le parc.

2. Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 24 Janvier 2017:

L'assemblée n'a posé aucune question ni formulé de remarque sur le compte-rendu.

3. Présentation des Membres du Conseil d'Administration :

A l'appel de leur nom par la secrétaire, chaque membre du Conseil d'Administration s'est levé et s'est présenté à l'Assemblée.

4. Présentation du rapport financier par Mme Jacqueline Roche, trésorière :

Mme Jacqueline Roche avec son humour particulier nous informe avoir tout au long de l'année 2017 continué à travailler sur les chiffres comptables avec Mmes Lize Violaté, Annick Ménanteau et Odette Bellec.

Compte tenu de la fête des 35 ans de l'Amicale Mme Jacqueline Roche porte à notre connaissance que le résultat 2017 est inférieur à celui de 2016 et 2015. En effet un prévisionnel pour frais exceptionnels a dû être retenu pour organiser cet évènement.

La trésorière indique que le montant de la cotisation pour l'année 2019 a été fixé à 33 €. Mme Roche, informe l'assemblée qu'elle cessera son activité de trésorière principale et sollicite l'assemblée afin de pourvoir à son remplacement à compter de janvier 2019.

Madame Lize Violaté trésorière adjointe rappelle à nos adhérents l'importance de respecter les dates et heures de règlement afin d'alléger le travail des responsables.

Les procédures comptables restent inchangées. Les écritures sont enregistrées régulièrement par nos comptables. Madame Geneviève Montredon, notre vérificateur aux comptes, plusieurs fois au cours de l'année, contrôle la comptabilité, les pièces justificatives et le bilan.

Au 31 décembre 2016 le résultat définitif était de 1893.20€, qui se justifiait par la réception tardive de la subvention du Département.

Le bilan de l'année 2017 vous a été transmis le 15 janvier 2018. Il se solde par un excédent de 928,17 € rendu possible grâce à la rigueur de tous les responsables d'activité qui calculent le prix au plus juste.

Madame Violaté nous informe de la nécessité de changer le logiciel de la comptabilité devenu obsolète par la mise en place d'un nouvel outil qui répond aux exigences comptables d'aujourd'hui. La comptabilité a été tenue à l'ancienne par nos trésorières.

Mme Geneviève Montredon, notre vérificateur aux comptes affirme que les soldes de banque sont conformes aux extraits de comptes. Aucune ambiguïté dans la tenue des comptes, toutes les écritures sont enregistrées régulièrement et avec rigueur, au fur et à mesure.

Mme Geneviève Montredon accepte son statut de vérificateur aux comptes de notre association, et son maintien à ce poste pour 2018.

L'assemblée remercie pour cette présentation, les trésorières et la vérificatrice aux comptes par de forts applaudissements.

5. Bilan des activités 2017 et 2018 à venir :

La Présidente rappelle à l'Assemblée le souhait de Mme Nicole Berland de cesser ses activités au sein du Conseil d'Administration et tient à la remercier très vivement pour toutes ces années passées à la vie de l'Amicale et de leur étroite collaboration. La Présidente la remercie pour sa gentillesse, sa disponibilité et son amitié sachant qu'il sera toujours possible de lui demander des conseils et de l'accueillir avec M. Berland à nos prochaines sorties.

- **Spectacles et Sorties culturelles** : Madame Besnard a proposé :

Pour L'Année 2017:

- La Bayadère le 12 février, un ballet au Palais des congrès.
- L'exposition Vermeer le 16 mars au Louvre.
- Un Animal de Compagnie le 25 mars au théâtre des Nouveautés
- La Garde Républicaine et un repas au Café le Barjot le 25 avril
- Visite du quartier de la nouvelle Athènes le 11 mai
- Fleur de Cactus le 3 juin au Théâtre Antoine
- Exposition Monet le 12 octobre au musée Marmottant
- Musicale Comédie le 23 Novembre au Théâtre de Longjumeau
- Cabaret Le Diamant Bleu le 15 décembre à Bareville en Gâtinais dans le Loiret

La moyenne des participants aux sorties sur l'année est plus ou moins de 40 personnes.

Prévisions des sorties pour le 1^{er} semestre 2018 :

- Carmina Burana le 21 janvier au Palais des Congrès
- Nuit d'Ivresse le 10 Février au théâtre de la Michodière
- Tout est bon dans le Macron le 17 Mars au théâtre des deux Anes
- Hommage à Jacques Brel le 29 mars à, l'Opéra de Massy
- Exposition prévue en avril avec Hilda
- Une journée à Amiens le 24 Mai
- Visite du Château de Vincennes le 1^{er} juin
- Laurent Gerra le 3 juin au Palais des sports

Mme Besnard précise aux adhérents d'être présents aux inscriptions un peu avant 14 h, car le tirage de la lettre se fait à 14h précises ! Elle rappelle aux adhérents qu'une préinscription reste possible, exceptionnellement, en appelant les responsables d'activité si le déplacement est impossible. Toutefois **il est impératif de faire parvenir son chèque avant l'inscription**, mais il faut savoir qu'il n'a pas valeur d'inscription définitive : vous ne serez retenu qu'au passage de votre lettre et en fonction des places disponibles.

La Présidente demande que chaque personne ayant réservé une inscription par téléphone de rappeler le responsable pour confirmer si elle est retenue.

Mme Besnard précise à l'assemblée que certaines inscriptions sont faites longtemps à l'avance, jusqu'à six mois pour certains spectacles. Cette demande émane des organismes concernés et les réservations ne sont effectives qu'à réception de notre règlement.

- **Les Voyages à l'Etranger** : M. Ménanteau Daniel et Mme Violaté Lize :

Le séjour au Portugal : Mme Lize Violaté confirme la réussite de ce voyage du 18 au 24 septembre 2017 pour 37 amicalistes. Circuit de Lisbonne à Porto. Fin novembre, le groupe s'est retrouvé autour d'un goûter. Un DVD souvenir élaboré par J. Boissier leur a été remis.

Prévision 2018 : un voyage en Hongrie en septembre :

M. Daniel Ménanteau informe l'Assemblée que l'atout de ce séjour avec excursions vous fera découvrir le patrimoine architectural et historique de ce pays, la gastronomie sera mise à l'honneur tout au long de cette escapade et le groupe bénéficiera d'un grand confort avec un hébergement en hôtel trois étoiles.

La parole est donnée à M.Joël Robichon : Il nous félicite pour notre dynamisme à mener à bien notre association. Il connaît bien notre fonctionnement puisqu'il participe régulièrement à nos Conseils d'Administration. Il confirme à l'assemblée la détermination avec laquelle nous fournissons un travail extraordinaire, preuve en est le nombre de participants à cette assemblée. Il affirme que nous serons bien dans nos nouveaux locaux ; de ne pas tenir compte des rubriques négatives qui paraissent dans certains bulletins. Continuer à satisfaire nos aînés à travers nos différentes propositions de sorties, danses et animations. Positivons pour le transfert à l'Espace Nicklès ou nous serons mieux.

Les sorties d'un ou 2 jours en France : Maryse Perrichon et Daniel Ménanteau :

Une journée à Briare a permis aux 54 adhérents de profiter d'un déjeuner croisière, suivi d'une visite commentée en petit train à travers la ville.

En mai 2018 il est prévu de passer une journée à Amiens.

Daniel Ménanteau précise être ouvert à toutes propositions pour changer de lieu de restauration afin de briser les habitudes.

Les après-midi dansants :

Maryse Perrichon et Jacqueline Roche nous informent que les après-midi dansants se passent dans une ambiance festive en compagnie de notre accordéoniste Kiki et souhaitent la bienvenue à tous ceux qui voudraient se joindre à ce moment de convivialité.

La belote :

Maryse Perrichon invite nos adhérents à venir nombreux aux tournois de belote, chacun repartant avec un lot offert par l'amicale.

Elle rappelle à l'assemblée qu'il y a quantité de jeux de société à votre disposition.

Le séjour d'une semaine en France :

Denise Billaud et Lucette Bonnotte ont conduit 34 adhérents du 25 juin au 1^{er} juillet en Bretagne à Plestin les Grèves.

La bonne humeur, l'ambiance sympathique et chaleureuse étaient présentes. Chaque participant a reçu en souvenir un DVD réalisé par Jocelyne Boissier et Robert Lambert avec le compte-rendu du voyage, grâce à Françoise Ottinger qui prend de nombreuses notes.

Du 24 juin 2018 au 1^{er} juillet un voyage en Aveyron vous conduira à Ponts les Bains.

L'Atelier Aquarelle : Mmes Jocelyne Boissier et Suzanne Besnard :

Cet atelier existe depuis 5 ans permettant à nos artistes d'exposer pour la première fois au Centre Culturel Marcel Pagnol leurs œuvres à l'occasion de l'exposition « Les Buresois ont du Talent » qui a reçu un vif succès.

Jocelyne Boissier informe notre Assemblée qu'elles se réunissent tous les vendredis de 13h45 à 15h45 essayant de mettre en pratique les conseils de leur professeure Violette Vergely

La randonnée pédestre du lundi: Mme Boissier Jocelyne M. Jean François Dubeillon:

Ce groupe de 31 inscrits, jamais au complet, parcourt la région de Bures, Gif, Orsay, Les Ulis. Une météo favorable nous a permis de terminer l'année avec un groupe de 20 marcheurs. Lors d'empêchement des responsables, Bernard et Lydie Jean ont assumés cette responsabilité, Jean-François Dubeillon les remercie vivement de cette initiative.

Les randonnées promenades : Mme Yvette Bloch et M. André Etrillard :

Elles ont lieu en terrain facile pour une durée variable, une heure à une heure trente environ avec un groupe d'une dizaine de personnes le lundi après-midi. Le vendredi matin de 10h à 12h l'effectif augmente entre 23/24 personnes. André Etrillard est le deuxième responsable de ce groupe et Robert Lambert reste le professionnel de la photographie.

L'atelier mémoire : Mme Hélène Bonjour :

Cet atelier comprend 23 participants et débute par quelques mouvements pour le déverrouillage des articulations. Puis place aux neurones avec les jeux, exercices, quiz, pour faire travailler la mémoire.

La Farandole : Mme Françoise Ottinger :

En l'absence de Françoise Ottinger, la secrétaire Monique Le Corre informe l'Assemblée que le nombre de participantes à la Farandole reste stable. Tous les vendredis nous sommes une quinzaine à répéter nos danses. Au cours de l'année 2018 nous irons danser, en février, à la Résidence Paul Gauguin à Verrières le Buisson, nous célébrerons nos 20 ans d'existence le 22 mars et animerons la fête des anniversaires en novembre.

La chorale Chantabures : M. François Morellet et Mme Françoise Ottinger :

M. Morellet absent transmet son message par la secrétaire Mme Le Corre Monique : Une vingtaine de choristes ont abordé trois nouveaux chants au cours de l'année 2017 et un canon. Cette année Chantabures a participé au concert « Regards Croisés » à l'église de Bures en mars et le 24 novembre a animé la fête des anniversaires avec succès. Nous irons chanter le 9 février à Verrières le Buisson et pour la 7^{ème} fois chanterons au concert des « Regards croisés » le 24 mars.

La Bibliothèque : Mmes Joëlle Sigaud et Catherine Bonne Guerber :

Mme Sigaud et Catherine Bonne Guerber absente, souhaitent faire vivre la bibliothèque de l'Amicale en accord avec la bibliothèque de Bures. Nous sommes informés que les livres sont à la disposition de chacun, sans contrôle. Après les vacances de février elles proposeront une animation autour du livre.

La Gymnastique Seniors : Mmes Geneviève Montredon et Courteau Danielle:

Cette activité de 74 inscrits remporte un vif succès avec deux cours par semaine les mardis et jeudis matin de 10h30 à 11h30. Entre 30 et 40 personnes y participent. Notre professeure Baya DI Sotto veille sur chacun de nous et adapte son cours suivant nos difficultés. Ces cours ne nous apportent que du bien être.

Le Bridge : M. Robert Berland et Mme Cécile Delbast :

Mme Cécile Delbast absente et excusée, Mme Besnard prend la parole et rappelle en lieu et place de M, Berland que nous n'avons enregistré aucun retour d'un appel à apprendre ce jeu, pourtant pratiqué régulièrement, il retarderait la maladie d'Alzheimer et stimulerait la mémoire. Le bridge n'est pas si compliqué sachant qu'il existe des logiciels d'initiation qui démarrent d'un niveau enfantin.

Mme Le Corre remercie Mme Danièle Courant pour son bénévolat, sa disponibilité, sa solidarité, sa bonne humeur, sa présence, sa modestie et pour toutes ces années passées avec nous, à organiser les voyages d'une semaine en France et de son aide au secrétariat.

Mme Emmanuelle Gilbert :

Remercie la Présidente et est admirative de tout ce que l'on fait au sein de notre association avec l'important panel de nos activités : monde de la découverte, de la curiosité, de la création, de nos superbes aquarelles, de nos voyages en France et à l'étranger, de nos activités culturelles. Le bureau de notre Amicale dégage du dynamisme, de la générosité, du partage, de la création, de l'imagination, de l'énergie avec des idées nouvelles et pour toutes ces qualités elle nous souhaite une belle fête des 35 ans de notre Amicale. Bravo pour tous les liens créés dans la convivialité et notre participation très active.

La Présidente remercie Mme Emmanuelle Gilbert et M. Joël Robichon pour leur intervention.

Mme Suzanne Besnard s'adresse à nouveau à l'assemblée : Le 22 mars nous fêterons les 35 ans de l'Amicale et les 20 ans de la Farandole au Centre Marcel Pagnol.

Elle souligne également que tous ces projets peuvent être menés à bien à condition d'avoir des personnes qui s'en occupent.

Cette année deux bénévoles arrêtent leurs mandats .Et malheureusement Didier Basset nous a quitté, d'autres ont prévenu de vouloir réduire leurs activités en 2019.

ALORS QUE FAIRE ?

Au forum des associations et au fil de ces derniers mois beaucoup de jeunes retraités se sont inscrits, je pense que nous avons du potentiel parmi nos arrivants avec des compétences diverses et variées.

Il est urgent d'avoir des bonnes volontés pour prendre le relais, pour faire perdurer notre association. Pour certains d'entre nous la charge de travail est importante, il est essentiel de les alléger sinon nous prenons le risque qu'ils partent sans avoir relayé leur travail. Certains ont proposé une aide temporaire, mais le problème reste entier.

La Présidente rappelle que nous fonctionnons en binôme et en cas de défaillance la continuité est assurée.

Notre transfert à la Grande Maison sera un grand bouleversement pour nous tous. Nous serons désorientés dans notre fonctionnement, et nos habitudes, mais nous saurons nous adapter pour que nos activités se déroulent bien : **C'est un nouveau challenge que nous relèverons.**

Madame Besnard, Présidente, tient particulièrement à remercier tous les membres du Conseil d'Administration et les Amicalistes en charge d'activités diverses pour le temps consacré à celles-ci afin que ces dernières soient vivantes, accueillantes et dynamiques.

Elle souhaite bon appétit à chacun et une belle journée.

Daniel Ménanteau informe les adhérents du lieu de stationnement des cars, pour ceux qui ont choisi d'aller déjeuner au chalet du moulin à Chally en Bières.

Fin de l'Assemblée Générale : 11h30

Suzanne Besnard
Présidente

Monique Le Corre
Secrétaire